



la Convention  
de la Baie-James  
et du Nord québécois

**Comité d'évaluation**  
**Evaluating Committee**

ᑲᐅᑳ ᐅᑲᑲᑲᑲ ᑲᑲ ᑲᑲᑲ ᑲᑲᑲ  
ᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲ ᑲᑲᑲ ᑲᑲᑲᑲᑲ

**COMPTE RENDU DE LA 320<sup>e</sup> RÉUNION  
DU COMITÉ D'ÉVALUATION**

**(Adopté)**

---

**DATE :** 27 septembre 2023

**ENDROIT :** Vidéoconférence

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** Lucas Del Vecchio, GNC  
Geneviève Bélanger, Canada  
Louis Breton, Canada  
Nicholas Poirier, Québec  
Daniel Berrouard, Québec

Sophie Cooper, secrétaire exécutive

**ÉTAIT ABSENT :** John Paul Murdoch, GNC, Président

**1) Début de la réunion 320<sup>e</sup> et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté tel quel.

**2) Adoption du compte rendu de la 319<sup>e</sup> réunion**

Le compte rendu de la 319<sup>e</sup> réunion est adopté tel quel.

**Action : Traduire et classer le compte rendu de la 319<sup>e</sup> réunion.**

**3) Suivi de la correspondance**

Le suivi de la correspondance couvre la période du 25 août 2023 au 27 septembre 2023 est présenté à l'Annexe A.

**4) Projet minier Moblan par Sayona Nord**

**N/Réf. : 3214-14-070**

- Renseignements préliminaires – Mise à jour du projet
- Pour recommandation sur la portée de l'étude d'impact à réaliser

Le Comité d'évaluation (COMEV) a reçu, le 5 juillet 2023, les renseignements préliminaires concernant la mise à jour du projet Moblan Lithium.

Sayona Nord inc., qui a acquis les droits miniers sur la propriété Moblan en décembre 2021, souhaite implanter une mine à ciel ouvert et un concentrateur de lithium sur le site du Lac Moblan. Le promoteur envisage la construction et l'exploitation d'une mine de spodumène pour la production de lithium d'une durée estimée de 20 à 25 ans. Plusieurs installations seront requises au complexe industriel, comprenant notamment des aires dédiées à l'entreposage et l'accumulation de mort terrain, de stériles, de résidus, de minerai et de concentré, une centrale à béton, des installations de gestion et de traitement de l'eau, des bâtiments administratifs, et deux campements pouvant accueillir de 200 à 350 travailleurs. Le projet comprendra également un nouveau tracé pour la construction de la ligne électrique, l'agrandissement de l'aire initial d'étude (de 443 ha à 2000 ha) et l'agrandissement de la fosse (de 26 ha à 85 ha), ce qui impactera deux bassins versants et entraînera la destruction complète d'un lac.

Après avoir étudié l'ensemble des renseignements soumis par le promoteur, le COMEV transmettra à l'Administrateur provincial, sous forme d'une directive en pièce jointe avec sa lettre de transmission, sa recommandation sur la portée de l'étude d'impact sur l'environnement et le milieu social à être effectué par le promoteur.

**Action : Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial  
Transmission de la directive de l'étude d'impact**

## **6) Compensation pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques – Diagnostic de la situation en territoires conventionnés - Demande de consultation**

- Pour avis et commentaires

Le Comité d'évaluation (COMEV) a reçu, le 9 août 2023, la demande de consultation du MELCCFP concernant la compensation des milieux humides et hydriques (MHH) en territoires conventionnés.

Puisque le rôle du COMEV est de transmettre des recommandations à l'Administrateur quant à l'assujettissement ou non d'un projet ainsi que pour l'émission d'une directive, il a été décidé que les commentaires du COMEV respecteront ce mandat.

Les membres du COMEV notent l'importance de bien informer les promoteurs de leur responsabilité concernant la compensation des milieux humides et hydriques lors de la soumission des renseignements préliminaires d'un projet nordique. Les promoteurs devront également être informés de la possibilité que leur plan de compensation pourrait faire l'objet d'une demande séparée d'exemption de la procédure d'évaluation environnemental nordique. Ceci inclut les projets qui ont été présentés et préalablement approuvés par les communautés criées ou jamésiennes. Les membres du COMEV rappellent l'importance d'informer le comité de toutes nouvelles modalités concernant la compensation des milieux humides et hydriques qui doivent être incluses dans une directive d'étude d'impact. Le COMEV indique que ces membres demeurent disponibles pour toutes questions ou commentaires sur ce sujet.

**Action :** Envoyer une correspondance à Madame Mélissa Gagnon (MELCCFP)  
Transmission de commentaires

## **7) Divers**

### **Projets en attente**

- Projet de construction d'un chemin pour l'implantation d'un mât de mesure de vent par Projet éolien Oujé-Bougoumou Skakeegun S.E.C., (3214-05-082) *(En attente des réponses du promoteur)*
- Projet de protection des rives Lac Champion par la Première Nation Crie de Nemaska, (3219-01-002) *(En attente des réponses du promoteur)*
- Projet de construction et d'opération d'un lieu d'enfouissement en territoire isolé (LETI) à la Mine Eastmain par Benz Mining Corporation (3214-16-081) *(En attente des réponses du promoteur)*
- Projet d'ouverture et exploitation d'une sablière près du lac Lardet par Les équipements J.V.C. inc. (3214-03-048) *(en attente du promoteur)*
- Projet de construction de la résidence Nadoshtin par la société Corporation Résidence Nadoshtin inc. (3214-06-031) *(en attente du promoteur)*
- Projet de construction de chemins forestiers dans le secteur Témiscamie par Chantiers Chibougamau Ltée (3214-05-086) *(en attente de précisions)*
- Projet de travaux de réfection et d'entretien 2023-2024 de la route Billy-Diamond et du chemin Chisasibi par la Société de développement de la Baie-James (3214-05-081) *(en attente du promoteur)*

- Construction d'une nouvelle cellule à l'usine de traitement des eaux usées à Waskaganish par la Nation crie de Waskaganish (3219-12-004) *(en attente du promoteur)*
- Projet de banc d'emprunt (PK 0.6) pour la restauration du parc à résidu Coniagas par Allkem/Galaxy Lithium (3219-14-054) *(en analyse)*
- Construction d'un écocentre à Whapmagoostui par la Première Nation de Whapmagoostui *(en analyse)*
- Projet d'ouverture et d'exploitation d'une carrière au km 440 de la route Billy-Diamond et exploitation d'une usine de béton bitumineux par Blais & Langlois inc. (3214-05-081) *(en analyse)*

## 8) Prochaines réunions

Les prochaines rencontres du COMEV sont prévues pour le 1<sup>er</sup> novembre 2023 et le 28 novembre 2023 par vidéoconférence.

**Annexe A**  
**Suivi de la correspondance du 25 août 2023 au 27 septembre 2023**

<b>Projet</b>	<b>De</b>	<b>À</b>	<b>Document</b>	<b>Date</b>	<b>Action - commentaires</b>
Projet de banc d'emprunt (PK0.6) pour la restauration du parc à résidus Coniagas par Allkem/Galaxy Lithium inc. N/Réf. 3214-14-054	Denis Couture Allkem/Galaxy Lithium	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Transmission des renseignements préliminaires	Transmis le 17 août 2023	<i>Pour recommandation</i>
	Maud Ablain MELCCFP	John Paul Murdoch COMEV		Transmis le 25 août 2023 Reçu COMEV le 28 août 2023	
Construction d'un écocentre à Whapmagoostui par la Première Nation de Whapmagoostui	Raphaël Joannis-Clément GNC	Isaac Voyageur Administrateur régional GNC	Transmission des renseignements préliminaires	Transmis le 17 août 2023	<i>Pour recommandation</i>
	Isaac Voyageur Administrateur régional GNC	John Paul Murdoch COMEV		Transmis le 29 août 2023 Reçu COMEV le 29 août 2023	
Projet Sirmac – Échantillonnage en vrac de 50 000 tonnes par Vision Lithium inc. N/Réf. : 3214-14-068	John Paul Murdoch COMEV	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Transmission d'une demande d'un complément d'information (questions et commentaires)	Transmis le 30 août 2023 Accusé réception le 30 août 2023	<i>Pour recommandation</i>
	Maude Ablain MELCCFP	Yves Rougerie Vision Lithium		Transmis le 1 <sup>er</sup> septembre 2023 Reçu COMEV le 6 septembre 2023	
Projet d'ouverture et d'exploitation d'une carrière au km 440 de la route Billy-Diamond et exploitation d'une usine de béton bitumineux par Blais & Langlois inc. N/Réf. : 3214-05-081	Charles Delisle Blais & Langlois	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Transmission des renseignements préliminaires	Transmis le 1 <sup>er</sup> août 2023	<i>Pour recommandation</i>
	Mélissa Gagnon MELCCFP	John Paul Murdoch COMEV		Transmis le 8 septembre 2023 Reçu COMEV le 11 septembre 2023	